

29 APR 2022

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche communique :

Dans le cadre de son programme de bourse pour les pays les moins avancés de l'organisation de la communauté islamique (OCI), la République du Pakistan met à la disposition du gouvernement togolais des bourses d'études de Licence, de Master et de Doctorat, dans les universités Pakistanaïses, au titre de l'année académique 2022-2023, selon les conditions et les modalités suivantes:

e) Conditions d'éligibilité

- être étudiant togolais titulaire d'un baccalauréat 2021 série D ou C avec une moyenne de 16 au moins, d'une licence en sciences de l'ingénieur, en physiques et sciences naturelles obtenue en six semestres et d'un Master en sciences physiques et en sciences naturelles obtenu en quatre semestres (**avoir une note supérieure ou égale à 13 pour les diplômes de licence et de master**)
- être âgé de 20 ans au maximum pour le parcours licence, de 25 au plus pour le parcours master et de 30 ans au plus pour le parcours Doctorat,
- avoir la maîtrise de la langue anglaise.

f) Composition du dossier

- une demande motivée adressée à monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- une copie simple du certificat de nationalité togolaise ;
- une copie simple de l'acte de naissance ;
- une copie simple de l'attestation ou du diplôme et de son relevé de notes ;
- une copie simple du passeport en cours de validité ou de la carte nationale d'identité ;
- une copie du certificat de compétence en anglais.

g) Domaines prioritaires

Sciences de l'ingénieur, agriculture, sciences physiques et sciences naturelles.

Les dossiers de candidatures sont déposés à la direction des bourses et stages **au plus tard le vendredi 6 mai 2022 à 17 heures.**

NB : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés



Professeur Majesté N. Ihou WATEBA